



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3269 — Jeudi 22 Janvier 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2009-1 2-3

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL 4

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP – 4

SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SAOUDIENNE– SITS – 5

CHANGEMENT DE COMMISSION DU DEPOSITAIRE

TUNISO EMIRATIE SICAV 6

CHANGEMENT DU COMITE D'INVESTISSEMENT

TUNISO EMIRATIE SICAV 6

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN – CNT – 6

COURBE DES TAUX 7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8

ANNEXE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2008 :
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

EMISSION D'UN EMPRUNTOBLIGATAIRE**AVIS DES SOCIETES**VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
«Tunisie Leasing 2009-1»**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Tunisie Leasing, réunie le 29 mai 2008, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires, pour un montant total de 50 millions de dinars et a donné pouvoir au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 26 décembre 2008 a décidé d'émettre une deuxième tranche d'un montant de **15 millions de dinars** objet de la présente opération, aux conditions suivantes :

Dénomination de l'emprunt : «Tunisie Leasing 2009-1»

Montant : 15 000 000 dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Les obligations seront émises au pair soit 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Forme des obligations : Toutes les obligations du présent emprunt seront sous la forme nominative.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) + 1% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.

- Taux annuel brut de **6,5%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,5% pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 31 décembre 2008, qui est égale à 5,2217%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,2217%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt:

Durée totale : Les obligations seront émises pour une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans** pour le présent emprunt.

Duration : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,767 années**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **02 mars 2009**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

Amortissement : Les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **02 mars 2014**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **02 mars** de chaque année. Le premier paiement en intérêts et en capital aura lieu le **02 mars 2010**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **02 février 2009** au siège de Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis au plus tard le **02 mars 2009**, les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non-placement intégral de l'émission au **02 mars 2009**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions et versements seront reçus à partir du **02 février 2009** auprès de Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis.

Etablissement chargé du service financier de l'emprunt : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et le service financier des obligations «Tunisie Leasing 2009-1», seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation: La présente émission a reçu la note BBB+ à long terme avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 08/01/2009.

Cotation en bourse : La Société Tunisie Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Tunisie Leasing 2009-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Société Tunisie Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «Tunisie Leasing 2009-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **09-638** en date du **19 janvier 2009** et du document de référence « TL 2008 » enregistré auprès du CMF sous le n° **08-0004** en date du **15 août 2008** ainsi que son actualisation enregistrée par le CMF sous le n° **08-0004/A001** en date du **05 novembre 2008**, seront mis, à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, 1082 Mahrajène, Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis, les autres intermédiaires en bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

INDICATEURS D'ACTIVITETRIMESTRIELS**AVIS DES SOCIETES (suite)****SOCIETE MAGASIN GENERAL**

Siège social : 24, avenue de France - Tunis -

La Société Magasin Général -SMG- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2008.

En milliers de dinars

ORDRE	RUBRIQUES	4e trimestre 2008 *	4e. Trimestre 2007 *	au 31/12/2008	au 31/12/2007
1° /	Chiffre d'affaires TTC	44 977	37 560	191 686	175 091
2° /	Chiffre d'affaires H.T	42 663	35 889	180 281	163 947
3° /	Coût d'achat des marchandises vendues	37 038	31 301	153 834	140 790
4° /	Charges financières	59	13	66	35
5° /	Produits financiers	549	570	2 427	2 315
6° /	Surface totale des points de vente en m2			46 175	46 175
7° /	Délai moyen de règlement fournisseurs			105j	105j
8° /	Charges de personnel	4 617	6 021	18 765	19 153
9° /	Trésorerie nette			3 269	12 251
10° /	Nombre de points de vente			44	44

* Selon les données comptables disponibles.

♦ Le chiffre d'affaires cumulé HT au 31/12/2008 a enregistré une augmentation de 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent, contre une progression de 7,46% au 30/09/2008.

♦ Le chiffre d'affaires HT du 4^{ème} Tr a enregistré une augmentation de 19 % par rapport à celui de l'exercice précédent, ainsi l'activité s'accélère vers la hausse puisque le 3^{Tr} 2008 était en augmentation de 11% par rapport à celui de 2007.

2009 - AS - 1029

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
- STIP -**

Siège Social : centre Urbain Nord Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadhra -

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques - STIP - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2008.

	Unité	4e trimestre		Cumulé à fin décembre	
		2008	2007	2008	2007
1. Revenus					
Local	m DT	12 872	14 468	46 045	50 850
Export	m DT	7 748	6 795	32 057	36 415
Total	m DT	<u>20 620</u>	<u>21 263</u>	<u>78 103</u>	<u>87 265</u>
2. Production (en volume)	Tonne	4 102	4 107	15 122	16 458
3. Investissements	m DT	95	0	172	701
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	m DT	148 456	148 572	148 456	148 572

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité (avant audit). Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes.

Faits Saillants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du quatrième trimestre 2008 se résument comme suit :

- * La régression de 3 % du chiffre d'affaires par rapport aux données de la même période de l'exercice 2007
- * La production est pratiquement au même niveau de la même période de l'exercice 2007
- * Les engagements bancaire sont pratiquement au même niveau de la même période de l'exercice 2007.

2009 - AS - 1030

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (suite)

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TUNISO-SÉOUDIENNE
- SITS -

Siège social : Centre Urbain Nord-Avenue du 7 novembre - International City Center

(Tour des bureaux) - 1082 Tunis -

La Société Immobilière Tuniso-Séoudienne publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2008.

Unité: en dinar tunisien

LIBELLES	31/12/2007	31/12/2008	4EME TRIMESTRE 2007	4 EME TRIMESTRE 2008
CHIFFRES D'AFFAIRES	8 208 079	5 763 812	4 612 458	196 981
Habitation	2 810 500	4 925 363	4 265 000	124 101
Commercial	5 397 579	838 450	347 458	72 881
AUTRES	386 732	259 413	-16	64 209
REVENUS	8 594 811	6 023 226	4 612 442	261 191
MARGE COMMERCIAL	1 978 571	1 962 936		566 632
LA VALEUR AJOUTEE BRUTE	1 649 507	1 514 501	742 683	585 942
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 407 811	931 469	679 882	114 887
STOCKS EN COURS(1)	3 286 589	9 158 177	-2 085 703	5 132 127
STOCKS DE PRODUITS FINIS(1)	7 504 748	2 330 522	-716 918	-4 060 514
STOCKS DE TERRAINS A BATIR(1)	2 753 473	20 736 529	-1 541 045	622 516
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 879 738	8 404 180	3 959	420 791
PRETS BANCAIRES	1 218 750	13 881 250	-	2 356 250
CREANCES	3 957 862	448 808	-	-
AVANCES CLIENTS	435 188	877 013	-	-
PLACEMENT	2 448 880	0	-	-
DIVIDENDES RECUS	350 000	980 000	-	280 000
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	1 467 281	476 309	-	-
Capital social	13 000 000	13 000 000	-	-
Prime D'emission	6 300 000	6 300 000	-	-

(1) variation

* Le CMF a invité la société à faire accompagner les indicateurs d'activité arrêtés au quatrième trimestre 2008 des commentaires, qui font partie intégrante de ces indicateurs et ce, conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

CHANGEMENT DE COMMISSION

DU DÉPOSITAIRE

AVIS DES SOCIETES (suite)

TUNISO EMIRATIE SICAV

Changement de commission du dépositaire

Il est porté à la connaissance des actionnaires de TUNISO-EMIRATIE SICAV que les honoraires du dépositaire que la SICAV verse à son dépositaire sont portés à 5 000 Dinars TTC par an contre 1 000 dinars HT auparavant.

2009 - AS - 995

— *** —

CHANGEMENT DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT

TUNISO EMIRATIE SICAV

Changement du Comité d'Investissement

Il est porté à la connaissance des actionnaires de TUNISO EMIRATIE SICAV que M. Habib BEL HAJ ne fait plus partie du comité d'investissement de la SICAV.

2009 - AS - 996

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT -

Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 Sfax -

Le Comptoir National Tunisien - CNT - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 27 janvier 2009 à 10H**, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la sixième résolution de l'assemblée générale du 30/05/2003 et la troisième résolution de l'Assemblée Générale du 18/06/2004.
- Question diverses.

2009 - AS - 985

AVIS

COURBE DES TAUX DU 22 JANVIER 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,262%		
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,266%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,272%	1 001,347
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		5,324%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		5,331%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,362%	1 015,669
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,520%	1 013,162
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,649%		1 017,764
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,736%	1 077,213
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,777%	1 112,334
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,879%	1 055,500
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,167%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,296%		1 028,332
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018	6,428%		
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,500%		1 034,080

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 21/01/2009	LIQUIDATIVE du 22/01/2009	DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	125,814	125,825	0,265	0,21%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	103,775	103,786	0,242	0,23%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	102,405	102,415	0,224	0,22%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	105,197	105,208	0,251	0,24%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	104,835	104,847	0,283	0,27%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	105,048	105,060	0,266	0,25%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	103,441	103,453	0,256	0,25%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	103,318	103,330	0,292	0,28%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	106,444	106,454	0,236	0,22%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	105,307	105,319	0,277	0,26%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	108,305	108,317	0,268	0,25%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	104,264	104,276	0,269	0,26%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	103,638	103,650	0,258	0,25%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	106,465	106,474	0,245	0,23%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	104,686	104,697	0,250	0,24%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	106,241	106,252	0,241	0,23%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	106,755	106,766	0,257	0,24%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	104,460	104,470	0,252	0,24%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	105,624	105,635	0,266	0,25%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	104,673	104,685	0,263	0,25%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	103,359	103,372	0,283	0,27%
FINA O SICAV	FINACORP	-	104,018	104,843	1,078	1,04%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	103,733	103,742	0,191	0,18%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	101,607	101,617	0,239	0,24%
FCP MIXTES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,143	1,143	0,003	0,26%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,857	10,858	0,025	0,23%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,438	10,439	0,025	0,24%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 103,503	103,585	0,221	0,21%
FCP SECURAS	STB Manager	-	102,696	102,707	0,194	0,19%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	100,718	100,730	0,260	0,26%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,575	41,579	0,088	0,21%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,233	30,236	0,073	0,24%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	75,135	74,967	1,348	1,83%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	106,840	106,817	3,758	3,65%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 069,611	1 068,907	34,227	3,31%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	61,794	61,546	0,226	0,37%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	100,535	100,550	0,366	0,37%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	58,852	58,759	0,963	1,67%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	45,243	45,099	0,624	1,40%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	50,118	50,012	0,380	0,77%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,422	95,376	0,561	0,59%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,919	95,901	1,113	1,17%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,506	13,525	0,177	1,33%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	75,942	75,966	1,673	2,25%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	195,996	196,283	4,737	2,47%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	108,606	108,538	0,538	0,50%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 461,833	1 460,037	24,951	1,74%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 644,653	1 663,293	40,394	2,49%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 142,977	143,868	2,879	2,04%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 135,259	135,761	2,196	1,64%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 123,688	123,856	0,849	0,69%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,583	1,561	0,042	2,76%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,388	1,373	0,024	1,78%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 002,501	7 987,788	92,516	1,17%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,066	11,071	0,112	1,02%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,730	11,728	0,161	1,39%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,422	13,414	0,349	2,67%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,380	12,372	0,430	3,60%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 102,821	102,689	1,951	1,94%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 104,510	104,258	3,073	3,04%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 106,118	105,921	1,886	1,81%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,459	13,456	0,367	2,80%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 057,282	1 058,414	7,205	0,69%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 390,625	5 388,277	53,241	1,00%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 113,834	114,387	2,219	1,98%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 104,428	104,562	1,273	1,23%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 021,114	1 010,888	0,113	0,01%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	104,310	104,355	1,806	1,76%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	482,636	482,057	12,330	2,62%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 109,789	109,962	1,121	1,03%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	99,600	99,126	2,097	2,16%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,346	100,338	0,014	0,01%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,378	100,370	0,014	0,01%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,400	100,399	0,015	0,01%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 100,881	101,029	0,706	0,70%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 100,739	100,994	1,181	1,18%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 31/12/2008**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008,

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2008, qui font apparaître un actif net de 17.205.463 dinars pour un capital de 16.534.668 dinars et une valeur liquidative égale à 106,240 dinars par action.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 31 décembre 2008,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Nous vous informons qu'au cours du quatrième trimestre 2008 votre société a encaissé 50% de deux billets de trésorerie FLEXO PRINT en administration judiciaire, soit 175.000 dinars. Le solde de la créance a été constaté en moins-value réalisée sur placements monétaires.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2008.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

BILAN
arrêté au 31/12/ 2008

	NOTE	AU 31/12/2008	AU 31/12/2007
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	13 216 163	11 999 094
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		414 509	407 758
b - Obligations et valeurs assimilées		12 801 654	11 591 336
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	4 023 185	3 358 880
a - Placements monétaires		3 676 715	2 219 838
b - Disponibilités		346 470	1 139 042
AC 3 - Créances d'exploitation		2 413	350 162
a - Dividendes et intérêts à recevoir		2 413	162
b - Titres de créances échus		0	350 000
AC 4 - Autres actifs		11 597	2 281
a - Débiteurs divers		11 597	2 281
c - Immobilisations nettes		0	0
TOTAL ACTIF		17 253 358	15 710 417
PASSIF EXIGIBLE			
PA 1 - Opérateurs créditeurs		41 979	32 475
PA 2 - Autres créditeurs divers		5 916	1 293
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		47 895	33 768
ACTIF NET		17 205 463	15 676 649
CP 1 - Capital		16 534 668	15 034 010
CP 2 - Sommes distribuables		670 795	642 639
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		367	205
b - Sommes distribuables de l'exercice		670 428	642 434
ACTIF NET		17 205 463	15 676 649
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		17 253 358	15 710 417

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/12/ 2008

	NOTE	DU	DU	DU	DU
		01/10/2008 AU 31/12/2008	01/01/2008 AU 31/12/2008	01/10/2007 AU 31/12/2007	01/01/2007 AU 31/12/2007
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	212 704	762 942	161 114	626 758
a. Dividendes		0	7 515	0	31 009
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		212 704	755 427	161 114	595 749
c. Revenus des autres valeurs		0	0	0	0
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	38 590	204 258	33 178	140 482
a. Revenus des bons du Trésor		20 149	135 897	27 912	98 517
b. Revenus des billets de trésorerie		0	9 947	4 258	21 929
c. Revenus des certificats de dépôt		9 954	30 698	573	12 673
d. Intérêts sur comptes courants		2 558	6 580	435	7 363
e. Revenus des autres placements monétaires		5 929	21 136	0	0
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		251 294	967 200	194 292	767 240
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-30 886	-119 349	-23 910	-91 688
REVENU NET DES PLACEMENTS		220 408	847 851	170 382	675 552
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-14 152	-39 223	-8 381	-29 338
RESULTAT D'EXPLOITATION		206 256	808 628	162 001	646 214
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-345 951	-138 200	-34 556	-3 780
SOMMES DISTRIBUABLES		-139 695	670 428	127 445	642 434
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		345 951	138 200	34 556	3 780
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		40 934	42 079	8 730	58 869
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		56 566	57 424	-31 502	-31 413
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées/cessions de titres		-11 697	-10 426	40 269	91 855
Frais de négociation		-3 935	-4 919	-37	-1 573
RESULTAT NET DE LA PERIODE		247 190	850 707	170 731	705 083

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31/12/ 2008

	NOTE	DU	DU	DU	DU
		01/10/2008 AU 31/12/2008	01/01/2008 AU 31/12/2008	01/10/2007 AU 31/12/2007	01/01/2007 AU 31/12/2007
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		247 190	850 707	170 731	705 083
a - Résultat d'exploitation		206 256	808 628	162 001	646 214
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		56 566	57 424	-31 502	-31 413
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		-11 697	-10 426	40 269	91 855
d - Frais de négociation de titres		-3 935	-4 919	-37	-1 573
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		0	-642 638	0	-516 392
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		-10 291 811	1 320 745	-876 896	3 522 517
a - Souscriptions		7 617 237	55 501 396	7 363 731	39 376 127
- Capital		7 225 300	53 412 200	6 967 700	37 927 200
- Régularisation des sommes non distribuables		130 672	983 728	124 901	654 653
- Régularisation des sommes distribuables		261 265	1 105 468	271 130	794 274
- Droits d'entrée		0	0	0	0
b - Rachats		-17 909 048	-54 180 651	-8 240 627	-35 853 610
- Capital		-16 994 400	-51 983 200	-7 795 100	-34 455 000
- Régularisation des sommes non distribuables		-307 212	-954 149	-139 830	-600 761
- Régularisation des sommes distribuables		-607 436	-1 243 302	-305 697	-797 849
- Droits de sortie		0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		-10 044 621	1 528 814	-706 165	3 711 208
AN 4 - ACTIF NET					
a - Début de période		27 250 084	15 676 649	16 382 814	11 965 441
b - Fin de période		17 205 463	17 205 463	15 676 649	15 676 649
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS					
a - Début de période		259 640	147 659	155 933	112 937
b - Fin de période		161 949	161 949	147 659	147 659
VALEUR LIQUIDATIVE		106,240	106,240	106,168	106,168
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT		1,23%	4,17%	1,05%	4,52%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 31/12/2008**

(Unité en Dinar tunisien)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2001 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assuré par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE N°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 31 décembre 2008.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 31 décembre 2008 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT

3.1. PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille titres est arrêté au 31 décembre 2008 à 13.216.163 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2008	% DE L'ACTIF
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	10.000	10.176	0,06
* Emprunt obligataire SOTUVER 2002	1.000	100.000	104.994	0,61
* Emprunt obligataire ATL 2006/1	1.500	150.000	154.274	0,89
* Emprunt obligataire ATL 2008/1	3.000	300.000	309.232	1,79
* Emprunt obligataire AL 2001/1-B	100	3.000	3.064	0,02
* Emprunt obligataire ATTIJARI 2008-A	4.700	470.000	470.071	2,72
* Emprunt obligataire BH 2008	3.000	300.000	310.264	1,80
* Emprunt obligataire BTK 6	100	6.000	6.011	0,04
* Emprunt obligataire BTK 6	300	18.000	18.035	0,10
* Emprunt obligataire BTK 6	100	6.000	6.011	0,04
* Emprunt obligataire BTK 6	10	600	601	0,00
* Emprunt obligataire BTK 6	100	6.000	6.012	0,04
* Emprunt obligataire CIL 2008-1	5.000	500.000	508.904	2,95
* Emprunt obligataire CIL 2008 (Emprunt subordonné)	3.000	300.000	300.286	1,74
* Emprunt obligataire GL 2004-1	1.500	60.000	63.375	0,37
* Emprunt obligataire PANOBOIS 2007-C	500	50.000	51.895	0,30
* Emprunt obligataire SKANES 2003	2.000	120.000	123.909	0,72
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1	5.000	300.000	302.009	1,75
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1-F	5.000	301.500	303.280	1,76
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2007 (E. subordonné)	5.000	400.000	409.451	2,37
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2008-1	6.000	600.000	615.814	3,57
* Emprunt obligataire TOUTA 2002 B	2.550	51.000	51.830	0,30
* Emprunt obligataire UNIFACTOR 2008	5.000	500.000	520.871	3,02
* Emprunt obligataire AIL 2005-A	1.500	60.000	61.188	0,36
* Emprunt obligataire AIL 2005-B	2.000	80.000	81.584	0,47
* Emprunt obligataire UTL 2004	100	8.000	8.339	0,05
* Emprunt obligataire EL MAZRAA 2001	500	10.000	10.564	0,06
* Emprunt obligataire SIHM 2008	6.000	600.000	609.342	3,53
* Emprunt obligataire SIHM 2008-2	1.000	100.000	101.557	0,59
* Emprunt obligataire ATL 2008 (Emprunt subordonné)	10.000	1.000.000	1.020.252	5,91
* Emprunt obligataire HANNIBAL LEASE 2008/1	5.000	500.000	517.694	3,00
		6.910.100	7.060.889	40,93
- F.C.C. :				
* FCC-BIAT - P201	300	300.000	302.005	1,75
* FCC-BIAT - P301	300	300.000	302.162	1,75
		600.000	604.167	3,50
- B.T.A. :				
* B.T.A. 6,5% mars 2009	300	308.490	313.194	1,82
* B.T.A. 6,5% mars 2009	100	102.880	104.401	0,61
* B.T.A. 6,5% mars 2009	300	302.100	313.299	1,82
* B.T.A. 6,5% mars 2009	25	25.175	26.108	0,15
* B.T.A. 6,5% mars 2009	175	176.225	182.758	1,06
* B.T.A. 6,5% mars 2009	55	55.275	57.411	0,33
* B.T.A. 6,5% mars 2009	50	50.250	52.192	0,30
* B.T.A. 6,5% mars 2009	95	95.475	99.165	0,57
* B.T.A. 6,75% avril 2010	40	41.472	42.010	0,24
* B.T.A. 6,75% avril 2010	600	613.020	633.063	3,67
* B.T.A. 6,75% avril 2010	300	306.510	316.532	1,83
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.260	214.038	1,24

* B.T.A. 7,00% février 2015	500	513.400	535.284	3,10
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.560	214.265	1,24
* B.T.A. 7,00% février 2015	328	331.280	346.535	2,01
* B.T.A. 7,00% février 2015	385	398.475	416.911	2,42
* B.T.A. 7,50% avril 2014	140	148.960	154.866	0,90
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	541.000	540.485	3,13
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	120	132.000	135.921	0,79
		4.552.807	4.698.438	27,23
- B.T.Z. :				
* B.T.Z. C01 11 octobre 2016	100	55.030	63.035	0,37
* B.T.Z. C02 11 octobre 2016	100	54.780	62.829	0,36
* B.T.Z. C03 11 octobre 2016	100	54.530	62.624	0,36
* B.T.Z. C04 11 octobre 2016	400	217.120	249.672	1,45
		381.460	438.160	2,54
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		12.444.367	12.801.654	74,20
TITRES OPCVM :				
* SICAV ENTREPRISE	1.960	200.163	204.267	1,18
* FCP PROPARCO	200	200.000	210.242	1,22
TOTAL TITRES OPCVM		400.163	414.509	2,40
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		12.844.530	13.216.163	76,60

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 31 décembre 2008, 212.704 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/10/08 Au 31/12/08	Du 01/10/07 Au 31/12/07
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	212.704 D	161.114 D
- Revenus des placements et autres valeurs	0	0
- Revenus des titres OPCVM	0	0
	212.704 D	161.114 D

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2008 à 4.023.185 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2008	% DE L'ACTIF
PLACEMENTS MONETAIRES :				
- BONS DU TRESOR :				
* BTCT52S – 24/11/2009	700	668.435	669.359	3,88
* BTCT52S – 27/10/2009	700	668.701	671.412	3,89
* BTCT52S – 27/10/2009	500	477.770	479.605	2,78
* BTCT52S – 27/10/2009	100	95.656	95.941	0,56
* BTCT52S – 27/10/2009	250	239.553	239.936	1,39
		2.150.115	2.156.253	12,50
- CERTIFICATS DE DEPOT :				
* B.I.A.T. – 05/01/2009	1	499.482	499.793	2,90
* B.I.A.T. – 10/01/2009	1	499.482	499.533	2,89
		998.964	999.326	5,79

- AUTRES PLACEMENTS MONETAIRES				
* CT B.I.A.T. – 10/02/2010	500	500.000	521.136	3,02
		<u>3.649.079</u>	<u>3.676.715</u>	<u>21,31</u>
<i>TOTAL DES PLACEMENTS MONETAIRES</i>				
- DISPONIBILITES		346.470	346.470	2,01
TOTAL GENERAL		<u>3.995.549</u>	<u>4.023.185</u>	<u>23,32</u>

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Le total de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à 38.590 dinars, détaillé comme suit :

	Du 01/10/08 Au 31/12/08	Du 01/10/07 Au 31/12/07
- Revenus des bons du Trésor	20.149 D	27.912 D
- Revenus des billets de trésorerie	0	4.258 D
- Revenus des certificats de dépôt	9.954 D	573 D
- Revenus des comptes de dépôt	2.558 D	435 D
- Revenus des autres placements monétaires	<u>5.929 D</u>	<u>0</u>
	38.590 D	33.178 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au 31 décembre 2008, comme suit :

Capital au 30 septembre 2008 :

- Montant	: 25.964.000 D
- Nombre de titres	: 259.640
- Nombre d'actionnaires	: 529

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	: 7.225.300 D
- Nombre de titres émis	: 72.253
- Nombre d'actionnaires nouveaux	: 31

Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	: 16.994.400 D
- Nombre de titres rachetés	: 169.944
- Nombre d'actionnaires sortants	: 141

Capital au 31 décembre 2008 :

- Montant	: 16.194.900 D
- Nombre de titres	: 161.949
- Nombre d'actionnaires	: 419